

# Argent : transports se déplacer à moindres frais

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 82

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# droit&argent

## Transports

### Se déplacer à moindres frais

#### VOTATION

Le point sur AVSplus qui veut augmenter les rentes.

59

#### PATRIMOINE

Des conseillers-robots gèrent vos biens.

60

#### SUCCESSION

Le sort du compte-joint après un décès.

65

#### MULTIMÉDIA

Mode d'emploi pour débiter sur Facebook.

69



Les billets dégriffés, un bon plan à ne pas négliger.

Plusieurs astuces permettent de réduire les coûts de transport en Suisse, qu'on voyage en train, en voiture ou à vélo. Découvrez nos bons plans.

**E**n Suisse, les dépenses pour les transports (7,8%) sont celles qui pèsent le plus dans le budget «consommation» des ménages, après le logement et l'énergie (15%). Selon les

estimations du Touring Club suisse, il faut déboursier annuellement environ 10 000 fr. pour une voiture coûtant 35 000 fr. et roulant 15 000 kilomètres par année. Voyager avec les transports

publics peut aussi coûter cher. Les prix des billets de train sont souvent pointés du doigt et, pour ne rien manquer, en 2017, ils devraient encore augmenter d'environ 3%...

Fort heureusement toutefois, il existe des solutions pour se déplacer à moindres frais en Suisse que ce soit avec les transports publics ou, même, en voiture ou à vélo. **MARIE TSCHUMI >>>**

# Vous voulez payer moins cher ? Voici quelques pistes !

## TRAIN

### BILLETS DÉGRIFÉS

Les billets dégriffés des CFF permettent de voyager sur toutes les grandes lignes avec des rabais (jusqu'à 50 %) ! Les prix dépendent du degré d'occupation et de l'attractivité de la ligne. Leur nombre est limité. Quelque 6000 billets de ce genre sont vendus chaque jour en Suisse. Vous pouvez les acheter au plus tôt 30 jours avant la date du voyage. Mais ils ne sont pas échangeables et disponibles uniquement en ligne ([www.cff.ch](http://www.cff.ch)) et via l'application Mobile CFF.

### CARTES JOURNALIÈRES

Certaines communes mettent à disposition de leurs habitants des cartes journalières à prix préférentiels. Par exemple, Lausanne en propose pour 49 fr., Genève 45 fr. ainsi que Fribourg, Neuchâtel et Sion 42 fr.

### ABONNEMENT SENIOR

Certaines communautés tarifaires (Vaud, Genève, Fribourg et Neuchâtel notamment) offrent des rabais pour les retraités. Du côté des CFF, il est possible de s'offrir un abonnement général senior à prix réduit (2760 fr.).

### CARTE PETITS-ENFANTS

Il existe également une carte spéciale « Petits-enfants ». Elle coûte 30 fr. et permet aux petits entre 6 ans et 16 ans de voyager partout en Suisse pendant une année, accompagné d'un de leurs grands-parents, muni d'un titre de transport.



Pour Martine Sonnenwyl Bopp, 52 ans, le vélo en libre service à Fribourg est « une bonne solution ».

## VÉLO

### BIKESHARING

Pour éviter d'acheter son propre deux-roues, il en existe en libre service. Ce système, appelé « bikesharing », gagne toujours plus de terrain en Suisse. Vous empruntez un vélo simple ou électrique, quand vous le désirez et n'avez même pas besoin de le ramener au point de départ ! Il suffit de le poser dans une station prévue à cet effet.

En Suisse romande, Velospot ([www.velospot.ch](http://www.velospot.ch)) met à disposition des vélos en libre-service à Bière, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Genève notamment. Il est possible d'acheter une carte pour l'année (entre 50 fr. et 80 fr. selon les endroits) ou journalière (environ 10 fr.). En sus, vous devrez déboursier entre 1 fr. et 2 fr. la demi-heure, après 30 minutes « gratuites ».

PubliBike ([www.publibike.ch](http://www.publibike.ch)) également propose ce genre de service dans la plupart des cantons romands. Il existe la carte « DayBike », pour un jour, vendue 10 fr. un abon-

nement annuel pour toute la Suisse (60 fr.) ou régional (de 25 fr. à 36 fr.). Là aussi, après 30 minutes, il faut payer un tarif horaire : 2 fr. pour les vélos mécaniques et 4 fr. pour les électriques (tarifs réduits la nuit). Martine Sonnenwyl Bopp, 52 ans, ne compte plus les fois où elle a emprunté un « publibike » pour se rendre chez sa maman dans les hauts de Fribourg. « Depuis la gare, à pied, c'est trop loin et, avec les transports publics, cela prend trop de temps. Avec un vélo électrique, je m'y rends en quelques minutes seulement. Pour se déplacer en ville, les vélos en libre-service, c'est vraiment une bonne solution. » Pour cette habitante de la Broye, c'est aussi, et surtout, un moyen d'éviter de prendre son vélo dans le train : « C'est trop cher, peu pratique et trop risqué. Je craindrais qu'il soit volé en le laissant à la gare toute une journée. »

### VÉLOS ÉLECTRIQUES

Enfin, pour ceux qui désirent avoir leur propre vélo électrique mais à un moindre prix, de nombreuses communes offrent des rabais pouvant s'élever à plusieurs centaines de francs. Renseignez-vous !



## VOITURE

### AUTOPARTAGE

Le car sharing ou « autopartage » permet de disposer d'une voiture quand on le souhaite et qui, le reste du temps, est utilisée par d'autres usagers. En Suisse, la société la plus connue est Mobility ([www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)) avec près de 3000 véhicules répartis sur 1460 emplacements. Pour en bénéficier, soit vous souscrivez un abonnement annuel (290 fr. ou 190 fr. avec un abonnement CFF), soit vous devenez sociétaire (cotisation de 1000 fr. remboursée en

cas de départ et 250 fr. de taxe unique d'inscription). Puis, pour chaque trajet, vous payez un tarif horaire et kilométrique. Par exemple, utiliser une Mobility « budget » pour faire Neuchâtel-Sion aller-retour de 10 heures à 18 heures vous coûtera grosso modo 125 fr. Selon leurs dires, par rapport à une voiture privée, Mobility, en combinaison avec les transports publics, permettrait d'économiser 4000 fr. par année. Marc Treboux, un Neuchâtelois de 69 ans, utilise ces véhicules depuis près de six ans, en moyenne deux fois

par semaine, pour des petites distances. « À la fin de 2010, ma voiture arrivait en bout de course et, vu que j'approchais de la retraite, je me demandais comment m'en passer et ainsi réduire les frais. En choisissant cette option, j'avais l'impression de pouvoir faire de grosses économies. En plus, cette philosophie du partage me touche. » Finalement, son budget est resté le même. Mais sa manière de se déplacer a changé. « Pour le même prix, ma femme et moi pouvons, en complément, nous payer deux abonnements

général. À mon avis, pour ceux qui habitent en ville, l'autopartage est la meilleure des solutions. »

### COVOITURAGE

Le covoiturage est un autre moyen de se déplacer en voiture à moindres frais ou pour réduire les coûts. L'idée est de regrouper plusieurs personnes dans le même véhicule pour un trajet identique occasionnellement ou régulièrement. En Suisse, plusieurs plateformes gratuites proposent ce genre de services comme [www.e-covoiturage.ch](http://www.e-covoiturage.ch) ou [www.karzoo.ch](http://www.karzoo.ch).

Le principe est simple : si vous avez votre propre véhicule, vous publiez une annonce sur le site, en précisant le trajet que vous comptez faire et à quel moment. D'autres internautes peuvent alors vous contacter et vous convenez avec eux du montant de leur participation. Bien évidemment, la pratique est aussi valable dans l'autre sens, si vous préférez prendre la place du passager.

### UBER

Pour se déplacer en ville, à Lausanne et à Genève notamment, il existe un

moyen de transport « privé » dont les tarifs défont toute concurrence : les « taxis » Uber. Constatant sous le feu de la critique, ils sont accusés de concurrence déloyale. Mais il n'empêche : cette solution est particulièrement bon marché ! Le système fonctionne par l'application Uber qu'il faut télécharger sur son téléphone. Après s'être inscrit, il suffit de commander un chauffeur qui viendra vous chercher là où vous vous trouvez et vous amènera là où vous le désirez. Le paiement est automatisé, via votre carte de crédit.